



ACTION DES 03 & 04 AVRIL 2018

LES RAISONS DE LA COLÈRE !

Le 22 mars 2018, les cheminots de l'équipement ont envoyé un premier message lourd de sens, en participant massivement à la manifestation parisienne et en s'inscrivant, par la grève, à cette journée. La direction devra compter sur leur engagement complet dans la défense de la SNCF.

Après le report, pour raison climatique de la manifestation du 08 février dernier, les cheminots ont pu enfin battre le pavé et démontrer tout l'attachement qu'ils ont pour la SNCF. Tous les jours, chacun travaille de son mieux pour que soient réalisées les missions de service public.

Alors que jamais une campagne calomnieuse contre notre profession n'a été aussi forte, les cheminots ont de la meilleure des façons, répondu à ceux qui pensent que diviser en stigmatisant permettra d'arriver à leur fin !

Si depuis des mois, désorganisations, externalisations des tâches, pressions en tous genres, dysfonctionnements chroniques, n'ont fait qu'accentuer le malaise perceptible, la nouvelle réforme annoncée est bien pire encore que les maux.

Pour la CGT, fort du travail de terrain réalisé ces derniers mois, les raisons de cette colère sont connues et entretenues. Les directions d'établissements bien trop souvent accompagnent, voire organise la fuite en avant par le transfert de nos missions vers des entreprises privées, bien moins regardantes en termes de sécurité et de respects des normes.

Nous pouvons l'affirmer, l'entretien courant est perturbé par l'état actuel du réseau. Le cycle de maintenance est mis à mal du fait du retard de régénération qui accroît la fragilité du réseau. Les cheminots sont fortement mobilisés sur la surveillance renforcée des installations fragilisées et sur la maintenance corrective. Le reste de la maintenance est confié aux entreprises privées.

Le manque criant de cheminots pour réaliser ces tâches en est la cause. Des responsables ne s'en cache d'ailleurs plus. La sous-traitance pour seul remède ! Malgré cela, des UP semblent avoir du mal à assurer l'ensemble de leur production du fait de certaines difficultés qu'elles rencontrent avec ces entreprises privées. Les rendements trop faibles, les programmations d'intervention supplémentaires, les incidents à répétition nécessitent des interventions d'urgence qui font que doivent être mobilisés plus de cheminots que prévu initialement !

La casse des collectifs organisés, le transfert vers la sous-traitance de missions jusqu'alors réalisées par les cheminots, l'intervention des cheminots pour combler les manques de ces entreprises doivent être maintenant stoppés !

Le constat est sans appel, cela ne fonctionne pas ! Alors que les cheminots ont été recrutés et formés pour réaliser des missions de service public, ils sont appelés à réintervenir sur des missions pourtant confiées au privé.

Le transfert au privé a pour effet d'augmenter le retard dans la production de maintenance. On marche bien sur la tête !

Cette politique de maintenance est __ dangereuse sur la durée. Ce retard pourrait avoir des effets à plus long terme sur l'état même du réseau. D'ailleurs ces dysfonctionnements se ressentent sur la production par un recentrage sur la réalisation des lots dits critiques au détriment des non-critiques.

Pour la CGT, la direction doit faire marche arrière ! Une politique de recrutement massive doit être menée. Des recrutements dans l'ensemble des collectifs en UP, en bureau d'étude, en pôle doivent être réalisés en urgence. La CGT, au travers de ses cahiers revendicatifs, mettra tout en œuvre pour inverser cette donne.

Les cheminots de l'équipement sont par leurs expériences, leur formation garant d'un réseau bien entretenu. Les dysfonctionnements cités plus haut peuvent et doivent être résorbés ! Tout d'abord, les critères de choix doivent changer. L'aspect financier ne doit plus primer sur le côté qualitatif du travail réalisé !

Concernant les travaux, il est inconcevable que par exemple, lors de la planification des travaux de renouvellement, les UP ne soient pas associées aux décisions sur l'ordre des tronçons de lignes à renouveler sur leur périmètre.

Pour la CGT, il y a urgence à changer de politique dans la réalisation de la maintenance, ainsi que dans la réalisation des travaux.

Les journées d'actions des 03 et 04 avril 2018, doivent permettre d'amplifier le rapport de forces pour que soit inversée cette casse.

Direction et gouvernement ne souhaitent que l'ouverture à la concurrence, la fin du statut pour les nouveaux embauchés, la fermeture de lignes. La SNCF ne sera pas mise à mort sans que les cheminots n'aient leur mot à dire !

Pour la CGT, le retour à une entreprise unique et intégrée est un préalable pour retrouver les fondamentaux d'une production de qualité, avec les effectifs cheminots au STATUT pour la réaliser. Cela passe donc par des embauches immédiates pour renforcer les collectifs et garantir la permanence des savoirs.

L'arrêt du transfert de la maintenance au privé doit être envisagé, c'est possible et nécessaire. Les DET ont cette responsabilité. Comment et surtout pourquoi faire appel au privé, alors que la ressource en interne existe ?

Pourquoi déplacer des salariés sur des distances importantes, entraînant des risques élevés, des surcoûts, alors que ces mêmes DET disposent de personnels formés.

Pour la CGT, la période qui s'ouvre à nous doit être porteuse d'avancées qui pourront être actées en régions. Les rapports de forces qui s'annoncent doivent être source d'avancées en termes de revendications locales.

Que ce soit en termes d'emploi, de sous-traitance, de conditions de travail, de rémunération, de sécurité des personnels, les DET ont des engagements à prendre devant les cheminots !

Si le gouvernement fait le choix du bras de fer, cela augure que certaines directions locales soient enclines à en faire de même ! Le rapport de forces résultant de la journée du 22 mars, doit grandir, s'amplifier et converger localement.

SI CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE, NOUS ON LA DEFEND !

La CGT revendique que les cheminots de l'équipement redeviennent, par leurs missions, leur formation et par leurs engagements, au centre de l'échiquier !

Toutes et tous en grève les 03 et 04 avril 2018.

Préavis de grève couvrant la période du Lundi 02 Avril 2018 à 19h00 jusqu'au Jeudi 05 Avril 2018 à 08h00. Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés du GPF et ceux appelés à les remplacer.